



Dijon Métropole défend l'objectif de devenir une référence en matière d'agro-écologie. Pour y parvenir, elle voit dans la valorisation de sa ceinture verte une carte à jouer, par le soutien à une agriculture péri-urbaine respectueuse de la biodiversité et économiquement viable. Ses outils : achats de foncier, accompagnement à l'installation de jeunes agriculteurs et viticulteurs, création d'un observatoire, essais de nouvelles productions agricoles. Avec dans le viseur à horizon 2030, le souhait d'une autosuffisance alimentaire.

Retour À LA TERRE

ture verte de la métropole pour expérimenter et impulser des actions, comme le souligne Benoît Bordat, l'élu en charge du dossier à Dijon Métropole : « Sur cette ceinture, il nous faut à la fois densifier, urbaniser et préserver les espaces agricoles, réinstaller des activités et les favoriser. » Preuve de cet engagement, la métropole et la Chambre d'agriculture adhèrent ensemble depuis 2016 à Terres en Ville. Ce réseau de 26 collectivités territoriales a l'objectif de favoriser l'émergence de politiques alternatives pour répondre au grignotage des espaces de production agricole. Car les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon la Safer, les surfaces urbanisées ont augmenté de 43 % en France entre 1982 et 2004. Avec des conséquences multiples : pression foncière, raréfaction des terres et des nouvelles installations, recul de la biodiversité. Dans notre Grande région, 3.700 hectares de surfaces agricoles ont disparu entre 2000 et 2006. Rien que sur le territoire du SCOT dijonnais, 404 hectares agricoles ont été digérés par la ville entre 2006 et 2010.

Motte-Giron en 2016 (complété par quatre hectares réaffectés), puis quatre nouveaux hectares début 2017 au-dessus des Marcs d'Or. Et elle vient d'acquérir la ferme de la Motte-Giron et ses 59 hectares. Être propriétaire permet à la collectivité d'impulser plus librement ses actions. À commencer par l'installation de jeunes viticulteurs. Marc Soyard, viticulteur bio, exploite à La Cras une surface de huit hectares et plante chaque année en pinot noir et chardonnay. Le plateau va aussi accueillir un conservatoire vivant de vignes, installé par la Chambre d'agriculture en partenariat avec le

Jardin des Sciences, pour étudier les plants les plus à même de répondre aux défis climatiques. Sous la Motte-Giron, des viticulteurs de Gevrey et Marsannay plantent de la vigne. Quant aux hectares des Marcs-d'Or, situés sur un sol très rare appelé dalle nacrée, ils devraient servir d'écrin à la production de vignes mères pour la profession, en relation avec le conservatoire de La Cras. « Le potentiel mobilisable en vigne sur le Grand Dijon a été évalué à une centaine d'hectares par la Chambre d'agriculture », complète Benoît Bordat, préfigurant l'installation d'autres jeunes viticulteurs. ●●●

C'est officiel, la candidature vient d'être déposée auprès du ministère de l'Agriculture. Elle vise à faire de Dijon un Laboratoire d'innovation territoriale (LIT) pour l'agro-écologie – une mesure du plan Agriculture Innovation 2025 – comme le sont déjà les grandes cultures en Auvergne ou l'élevage en Bretagne. La réponse devrait arriver d'ici à la fin de l'année, avec à la clé des fonds conséquents et l'idée de créer de véritables territoires d'excellence et d'ex-

LE CHIFFRE

270 espèces végétales répertoriées sur le plateau de La Cras, dont 10 dites « à enjeux » en termes de biodiversité

PAS D'AGRICULTURE MUSÉE

périmentation. L'agglomération ne manque pas d'atouts pour y parvenir, avec le travail de l'Inra, du pôle AgriNov, de Vitagora, du Jardin des Sciences ou encore de l'Institut de la vigne et du vin. Et quoi de mieux que la cein-

Dès lors, comment agir concrètement sur cette « ville diffuse », aux usages multiples et antinomiques ? D'abord par de l'acquisition foncière, répond-on à Dijon. L'agglomération a réalisé un plan d'achats de terres agricoles à hauteur de 2,5 millions d'euros : 160 hectares de terres viticoles et agricoles sur le domaine de La Cras en 2013, un hectare sous la



●●● De quoi récréer à moyen terme une appellation géographique complémentaire « Bourgogne - Côte Dijonnaise », du plus bel effet sur les étagères de la future Cité de la Gastronomie. Une centaine de ruches, sentinelles de l'environnement et des cassissiers ont aussi fait leur apparition sur ces espaces en recomposition agricole, tandis que des semis de moutarde vont les rejoindre. Là aussi, c'est l'accompagnement à l'installation de nouveaux agriculteurs qui est privilégiée : « la collectivité, facilitateur, fait un bail emphytéotique avec la Chambre d'agriculture. Celle-ci fait alors un bail de long terme avec les agriculteurs et viticulteurs et les accompagne vers une indispensable viabilité économique », précise Benoît Bordat. C'est le cas de Romain Duthu, qui produit des céréales sur le plateau de La Cras, et d'Andréa Debard qui va investir la ferme de La Motte-Giron avec d'autres cultures en prévision - lentilles, pois, vergers - et un poulailler. Autant de diversifications alimentaires qui

Corcelles, Quetigny) et la Chambre d'agriculture donne le cadre et fait le point régulièrement sur cette question. « Le gros sujet de travail va être désormais l'autosuffisance alimentaire. Nous allons passer, avec la Chambre d'agriculture, à une phase de diagnostic très affiné, avec un inventaire des productions existantes pour ensuite flécher les actions à mener. Avec l'objectif à 10 ou 15 ans d'une quasi autonomie alimentaire », veut croire Benoît Bordat.

SYLVIE KERMARREC



À deux pas du centre IME de la rente Bel Air, aux Marcs d'Or, des vigneronnes en train de planter de nouvelles vignes.

REMETTRE DE LA BIODIVERSITÉ

pourront être proposées en vente directe aux consommateurs et en circuits de proximité à la restauration collective. Avec ces nouveaux installés, la collectivité et ses partenaires réunis dans un comité scientifique - Chambre d'agriculture, Inra, Jardin des Sciences, Chaire Unesco... - doivent mettre en œuvre une autre exigence, indispensable à un territoire qui se veut d'excellence écologique : la biodiversité dans le vivant cultivé. « Nous demandons aux agriculteurs d'obtenir des certificats haute qualité environnementale, précise Gérard Ferrière, directeur du Jardin des Sciences. Nous travaillons aussi avec l'Inra sur le plateau de La Cras à un observatoire des plantes messicoles, qui jouent un rôle dans la biodiversité et la pollinisation, ainsi que sur des corridors écologiques d'arbres et haies locales ». Car l'urgence est là, si l'on considère que 75 % des variétés comestibles cultivées en France au début du XX^e siècle ont disparu. « En 20 ans, 50 % des espèces de papillons qu'on observait en Bourgogne sont devenues introuvables ». L'agglomération s'est

d'ailleurs dotée d'un plan biodiversité, destiné à faire de la métropole « un exemple sur la diversité du vivant et le développement soutenable, y compris pour la biodiversité cultivée », appuie Gérard Ferrière. Reste que la destination des sols nécessite des arbitrages pour pencher en faveur d'une préservation des surfaces agricoles. Pour y voir plus clair, la Chambre d'agriculture a cartographié et classifié le territoire en fonction des usages et des productions. Ce diagnostic, qui devrait être inclus dans le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal, est un véritable outil d'aide à la décision sur les aires à urbaniser et celles affectées à une exploitation agricole ou viticole, « tout en conservant une flexibilité » selon l'élus à l'agriculture péri-urbaine. Un comité de pilotage regroupant des élus en charge des questions périurbaines, d'écologie et d'urbanisme ainsi que des maires (Flavignerot,



SPÉCIALISER LES ESPACES



Gérard Ferrière, directeur du Jardin des Sciences et Benoît Bordat en charge de l'agriculture péri-urbaine à Dijon Métropole.